

ACADÉMIE DE NANCY-METZ

COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL

12 mars 2021

Préparation de la rentrée 2021 pour les personnels administratifs, ouvriers, techniques, sociaux et de santé :

- Implantation des postes dans les services académiques à la rentrée 2021
- Projet d'organisation de la mobilité interne au rectorat et à la DSDEN 54

BOP 214 :

Dans le cadre du schéma d'emplois et du rééquilibrage entre académies, un retrait de 3 emplois est acté pour l'académie de Nancy-Metz sur le programme 214.

Par ailleurs, les missions assurées par la DAF de l'académie de Nancy-Metz pour la région académique se traduit par l'implantation d'1 poste d'AAE, adjoint au chef de la DAF, financé par l'académie.

La mise en œuvre de l'évaluation des établissements requiert la création d'1 poste d'ADJAENES. Ce support sera pris sur le volant des moyens dédiés à la suppléance.

1. Organisation des services académiques :

La finalisation du schéma cible d'une DEC académique permet le redéploiement d'un emploi pour assurer les missions région académique du centre de service partagé (DAF) :

Structure	Service	Mesures	
DSDEN 57	DEC	-1 A -4 B -2 C	
DSDEN 54	DEC	- 6 B - 10 C	
RECTORAT	DEC		+ 10 B + 12 C
RECTORAT	DAF		+1 A
RECTORAT	Pôle IA-IPR / Mission d'évaluation des EPLE		+1 C

Dans le cadre du regroupement des services académiques de la DSDEN 54 et du rectorat, une rationalisation des moyens permet de restituer 3 emplois :

Structure	Service	Mesures
DSDEN 54	Accueil	- 1 C
Rectorat	Accueil	- 1 C
Rectorat	Reprographie	- 1 C
Rationalisation des moyens :		- 3

Suite à la réorganisation des pôles du rectorat, la coordination paie est rattachée à la DAF, à emplois constants.

2. Projet d'organisation de la mobilité interne commune au Rectorat et à la DSDEN 54

Une note précisant les modalités d'organisation de la mobilité interne sera diffusée aux personnels administratifs du rectorat et de la DSDEN 54 (cf. annexe : projet de la note).